



Conseil économique et social

Distr. générale
16 octobre 2009
Français
Original : anglais

**Comité chargé des organisations
non gouvernementales**
Session ordinaire de 2010
25 janvier-3 février 2010

**Rapports quadriennaux d'organisations
non gouvernementales dotées du statut consultatif
auprès du Conseil économique et social présentés
pour la période 2005-2008 par l'intermédiaire
du Secrétaire général conformément
à la résolution 1996/31 du Conseil***

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
1. National Abortion Federation	2
2. National Association of Housing and Redevelopment Officials	5
3. Association des femmes du Pacifique et d'Asie du Sud-Est	7
4. People with Disability Australia	11
5. War Resisters International	14
6. Women's Learning Partnership for rights, Development and Peace	15

* Les rapports présentés par des organisations non gouvernementales ne sont pas revus par les services d'édition.



1. National Abortion Federation (Statut consultatif spécial accordé en 2005)

I. Introduction

Association professionnelle de prestataires de services d'avortement aux États-Unis et au Canada, la National Abortion Federation (NAF) a pour mission d'assurer aux femmes par souci de protection de leur santé et de justice envers elles, un avortement médicalisé, légal et accessible. Elle compte parmi ses membres des cliniques publiques et privées, des dispensaires pour femmes, des centres hospitalo-universitaires et des hôpitaux publics, des cabinets médicaux et des filiales de l'association Planned Parenthood. Depuis 1977, elle a pu, par des normes de soins, des directives et l'enseignement de la médecine, médicaliser et améliorer sensiblement la pratique de l'avortement. Elle est aujourd'hui la principale source de médecine factuelle, d'enseignement médical permanent homologué, de documentation pédagogique et de directives cliniques se rapportant aux soins en cas d'avortement. Elle a également développé ses compétences dans les domaines de la sensibilisation à la sécurité et de la prise en charge pour aider ses membres à assurer la sûreté et la protection optimales des patientes, du personnel des centres de consultation, des installations médicales et des familles et domiciles des prestataires. Sa ligne de communication directe ouverte 24 heures sur 24, multilingue et gratuite, offre aux femmes la possibilité de s'adresser à des standardistes informés et compréhensifs. La Fédération aide également à gérer les dossiers des femmes ayant des besoins particuliers et prête une assistance financière aux femmes à faible revenu. Elle intervient dans les débats politiques visant l'accès à l'avortement en présentant sur lui des données scientifiques fiables et les points de vue des prestataires et des patientes.

Domaine d'activité élargi : En avril 2009, le Conseil d'administration de la Fédération a voté pour permettre à des prestataires de services d'avortement de Mexico d'adhérer à elle, étendant ainsi pour la première fois au-delà des États-Unis et du Canada la qualité de membre à part entière à d'autres prestataires.

Activités liées à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement : Objectif 5 : améliorer la santé maternelle : Cible 1 : réduire le taux de mortalité maternelle et cible 2 : rendre l'accès à la médecine procréative universel.

Activités : Compte tenu des compétences qu'elle a acquises dans la prestation de services d'avortement de qualité et de l'enseignement médical permanent homologué qu'elle dispense depuis plus de 30 ans, la Fédération a été invitée à faire des exposés lors des conférences internationales et stages de formation ci-après. Ses conférenciers ont enseigné à de nouveaux prestataires de services d'avortement et à des professionnels de la santé comment ajouter des soins d'avortement aux services qu'ils fournissent à leurs patients et leur ont préconisé d'élargir l'accès des femmes aux soins de santé procréative, y compris en cas d'avortement : a) exposé du Directeur adjoint des services cliniques de la Fédération sur le thème intitulé « Training, access and advocacy, and opportunities for the implementation of medical abortion » (formation, accès à des soins, activités de plaidoyer, et perspectives en matière d'avortement médicalisé) lors de la douzième Conférence sur les priorités de la santé procréative et du VIH tenue en octobre 2005 à Stellenbosch, Johannesburg (Afrique du Sud); b) le Directeur adjoint des services

cliniques de la Fédération a animé un séminaire de deux jours sur l'avortement médicalisé lors d'un stage intensif de deux semaines sur l'avortement, organisé en octobre 2006 à Johannesburg (Afrique du Sud) dans le cadre de la formation des encadreurs des services nationaux de santé de ce pays; c) le Président-Directeur général de la Fédération a fait un exposé intitulé « Countering the religious right in the United States: the role of NAF and abortion providers » (Contrer la droite religieuse aux États-Unis : rôle de la National Abortion Federation et des prestataires de services d'avortement) lors d'une session sur la religion et du septième Congrès de l'International Federation of Professional Abortion and Contraception Associates (octobre 2006, Rome); d) le PDG de la Fédération a également fait un exposé intitulé « Advocacy for second trimester abortion care » (Défense de l'avortement au deuxième trimestre) lors de la Conférence internationale sur l'avortement au deuxième trimestre (mars 2007, Londres); e) il a également fait un exposé intitulé « Certified nurse-midwives, nurse practitioners, and physician assistants in abortion care: overcoming barriers to abortion access through collaboration, advocacy, and training » (Infirmières accoucheuses, infirmiers, et médecins auxiliaires pour soins d'avortement : surmonter les obstacles à l'accès à l'avortement par la collaboration, le plaidoyer et la formation) à l'occasion de la Marie Stopes International Global Safe Abortion Conference (octobre 2007, Londres). À la même conférence, le PDG de la Fédération a présenté un exposé intitulé « Violence and disruption against abortion providers in the United States and Canada: addressing and reducing the threats to protect providers and ensure access for women » (Violences et perturbations contre les prestataires d'avortement aux États-Unis et au Canada : faire face pour les protéger et assurer l'accès des femmes à l'avortement). Par ailleurs, le Directeur canadien de la Fédération a fait un exposé intitulé « Not a myth: barriers to abortion access in Canada » (Réalité des obstacles à l'avortement au Canada); f) le PDG de la Fédération a coprésidé une table ronde sur les droits de l'avortement sur le continent américain et fait un exposé intitulé « Misoprostol, methotrexate, mifepristone, and abortion rights in North America » à l'occasion du troisième Symposium sur le misoprostol et le mifepristone en obstétrique et en gynécologie [octobre 2007, Valence (Espagne)]; g) le PDG de la Fédération a également fait un exposé intitulé « What happens if society opts out? » (Et si la société se dérobe?) en séance plénière d'ouverture sur les responsabilités de la société en matière de santé procréative, à l'occasion du huitième Congrès de l'International Federation of Professional Abortion and Contraception Associates (octobre 2008, Berlin); h) ressources éducatives : les membres de la Fédération sont des experts de renommée internationale dans les domaines des soins, de la recherche et de l'enseignement liés à l'avortement. Ils contribuent au développement de ressources éducatives uniques en leur genre dans le domaine des soins d'avortement. Étant rares, les ressources éducatives de la Fédération en la matière sont essentielles à la communauté internationale des prestataires de soins de santé procréative.

Publications : L'ouvrage de la Fédération, a) *Management of Unintended and Abnormal Pregnancy: Comprehensive Abortion Care* (Grossesses involontaires et anormales : soins complets d'avortement) est la principale source de référence pour quiconque veut cerner les questions liées à la grossesse involontaire et anormale dans tous ses aspects. Il a été publié en avril 2009 et contient des informations qui s'appliquent à des situations internationales. Il aborde le problème global de l'avortement non médicalisé et la pratique de l'avortement là où les ressources sont modestes. L'ouvrage est vendu à l'échelle internationale à la fois aux spécialistes de

la santé procréative et aux cliniciens des soins de santé primaires; b) les *Clinical Policy Guidelines* (Directives régissant les politiques cliniques) de la Fédération reposent sur des observations factuelles qui fixent la norme des soins de qualité liés à l'avortement. Actualisées et rééditées chaque année, elles ont été traduites en espagnol à l'intention des professionnels de la santé des pays hispanophones. La Fédération les tient gratuitement à la disposition des prestataires de soins de santé et des éducateurs sur son site Web, c) *Institutionalizing Manual Vacuum Aspiration Abortion in Central and Eastern Europe and the Former Soviet Union* (Institutionnaliser l'avortement par aspiration en Europe centrale et orientale et dans l'ex-Union Soviétique). En janvier 2006, la Fédération a publié un rapport sur une série de stages qu'elle a menés pour améliorer la qualité des soins d'avortement que reçoivent les femmes dans les pays en développement d'Europe centrale et orientale et de l'ex-Union Soviétique. Cette formation a introduit l'avortement par aspiration et présenté un modèle probant de soins dans le cadre d'une approche axée sur les femmes. Le rapport a indiqué les résultats du projet qui, grâce à la mise en place de structures, a permis d'améliorer la qualité des soins d'avortement dans les secteurs médicaux, gouvernementaux, et non gouvernementaux; de renforcer les capacités institutionnelles des programmes de service et de formation; et de définir des stratégies visant à offrir des services de meilleure qualité dans ces régions. Le rapport contenait une bonne documentation sur les expériences de la formation à chaque endroit ainsi que sur les visites de suivi de la Fédération. Il donnait des précisions sur des questions et enseignements pratiques pouvant influencer et aider le déroulement d'autres stages de formation cliniques. La Fédération l'a distribué à des collègues des États-Unis et du Canada ainsi qu'à des collègues internationaux qui donnent une formation à l'avortement, et elle l'a affiché sur son site Web.

Élargissement de la qualité de membre de la National Abortion Federation à des prestataires de services d'avortement à Mexico. Préoccupé par le nombre de Mexicaines qui meurent chaque année des suites d'avortement illégaux, les législateurs de Mexico ont, en 2007, adopté une loi légalisant l'avortement au cours des 12 premières semaines de grossesse. Lorsque cette loi a été contestée devant la Cour suprême du Mexique, la Fédération a présenté un mémoire *d'amicus curiae* pour l'appuyer. Les prestataires mexicains des secteurs public et privé ont participé à des réunions de la Fédération, visité ses centres médicaux et accueilli des prestataires comme formateurs dans leurs propres locaux dans le but de parfaire leurs prestations. Des responsables et professionnels de la santé à Mexico avaient hâte de demander leur adhésion à la Fédération afin de bénéficier du professionnalisme et du soutien de ses membres et des ressources nécessaires pour élargir la gamme des soins d'avortement de qualité qu'ils pouvaient assurer. Les prestataires de services d'avortement de Mexico ont précisément noté que le personnel spécialisé (y compris les infirmiers, les agents des services sociaux et les médecins) avaient encore besoin d'être formés, les systèmes de données et de contrôle devaient être améliorés et les régimes médicaux et les techniques d'avortement chirurgical devaient suivre l'évolution des grands progrès cliniques.

2. National Association of Housing and Redevelopment Officials (Statut consultatif spécial accordé en 2005)

I. Introduction

Buts de l'organisation. La National Association of Housing and Redevelopment Officials (NAHRO) est le principal défenseur du logement et du développement communautaire aux États-Unis pour la création de logements abordables et de communautés dynamiques et viables, notamment celles dont les revenus sont faibles ou modestes, et cela en influant sur les politiques et budgets fédéraux, en dotant ses 23 000 et quelques associés des moyens d'enseignement, d'information et d'encadrement nécessaires, en favorisant des échanges internationaux de pratiques optimales et en préconisant les normes les plus élevées sur le plan de l'éthique, du service et de la responsabilité.

Changements institutionnels. Depuis qu'elle a reçu la désignation d'ONG, l'Association a modifié ses statuts pour doter son conseil d'administration d'un comité international permanent. Les compétences de l'Association et celles de ses membres cadrent avec le programme d'ONU-Habitat à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement. Sa vision et ses fonctions n'ont pas subi d'autres changements majeurs.

II. Contributions de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires : Un membre de l'Association a été proposé et récemment nommé pour siéger dans le réseau consultatif du logement et de l'aménagement urbain du Comité de l'habitation et de l'aménagement du territoire de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe. Un système interne d'échange d'informations avec les membres de l'Association sur des réunions ou conférences pertinentes prévues par l'ONU a été créé. Mais les frais de participation à ces réunions sont à la charge des participants, ce qui empêche l'Association d'y assister régulièrement.

Activités liées à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement : De concert avec d'autres ONG, les membres de l'Association ont mené les activités ci-après : a) **Objectif 1 : éliminer l'extrême pauvreté et la faim.** Cible 2 : en octobre et novembre 2008, ils ont fait partie d'une équipe de l'Université du Pacifique qui s'est rendue dans trois pays africains, en priorité au Rwanda, pour tenter de définir des domaines de coopération au développement économique axés des programmes de microcrédits; b) **Objectif 2 : assurer l'éducation primaire pour tous.** En janvier 2009, les membres de l'Association ont participé avec le Rotary International à la construction de nouvelles toilettes à l'école de San Ignacio (Belize); c) **Objectif 4 : réduire la mortalité infantile.** En juillet 2005, les membres de l'Association se sont portés volontaires avec ceux de l'organisation Faces of Hope pour corriger des palatodysraphies et des cheilodysraphies ainsi que d'autres difformités dont souffraient des enfants d'Antigua (Guatemala); d) **Objectif 7 : assurer un environnement durable.** Cible 1 : les membres de l'Association ont fait partie de l'équipe de recherche du Earthwatch Institute qui est allée dans l'île de Chuuk (États fédérés de Micronésie) étudier les récifs coralliens, évaluer les dégâts écologiques potentiels et aider à

formuler des mesures pour encourager une pêche et un tourisme viables. Ils ont préconisé qu'avec l'aide de la communauté internationale les cargaisons d'hydrocarbures soient retirées des pétroliers ayant échoué dans le lagon; Cible 3 : en janvier 2006, ils ont fait partie de l'équipe envoyée par le Rotary International à San Miguel et dans sa région (El Salvador), pour décider des sites et des capacités locales d'aménagement d'un projet de distribution d'eau potable à des municipalités rurales. Le système a été installé à Ataco; Cible 4 : en juillet 2006, ils ont fait partie de l'équipe de consultants qui est allée à Katolumba (Zambie) étudier et essayer de résoudre les problèmes de logement des habitants du plus grand taudis du pays et y trouver une solution; Cible 4 : en mai 2005, les membres de l'Association ont fait partie d'une équipe de quatre personnes constituée par l'archevêché de Jérusalem pour trouver en Cisjordanie des terrains à bâtir pour réfugiés palestiniens; e) **Objectif 8 : mettre en place un partenariat mondial pour le développement.** Cible 2 : le 9 avril 2009, les membres de l'Association se sont renseignés auprès de ceux de la Dutch International Guarantees for Housing Foundation à Amsterdam sur les modalités de financement de logements abordables aux économiquement faibles des pays en développement par le biais d'intermédiaires financiers et de garanties de prêts.

Activités à l'appui du programme d'ONU-Habitat : a) En mars 2008, un membre de l'Association s'est offert à passer trois semaines en Bosnie-Herzégovine, en tant que professionnel international invité de CHF International afin d'évaluer les capacités locales en matière de logement abordable, et surtout de gestion et d'entretien après privatisation d'immeubles résidentiels collectifs; b) en mai 2008, un membre de l'Association a rendu visite à des professionnels du logement à Johannesburg (Afrique du Sud). Cette visite a été marquée par une consultation sur les meilleures pratiques administratives pour une organisation non gouvernementale en pleine expansion et par la tenue d'un séminaire à l'intention des directeurs de programmes provinciaux et municipaux sur l'usage des pouvoirs réglementaires de l'État pour construire des logements abordables et créer et administrer des fonds de lotissement gérés localement.

Alliances et activités d'échange d'informations de l'Association en matière de logements sociaux : a) Chine : en septembre 2005, l'Association a envoyé une délégation de professionnels des États-Unis en Chine pour échanger des informations et relever des observations sur les stratégies de construction de logements et de développement économique viable ainsi que sur les politiques visant à redynamiser des quartiers (réinstallation, démolition et reconstruction). L'Association a en retour accueilli des délégations chinoises aux États-Unis; b) Israël : l'Association a récemment renouvelé son mémorandum d'accord (2004) avec le Ministère israélien de la construction et du logement pour favoriser des échanges de spécialistes et d'informations. Deux délégations de l'Association se sont rendues en Israël sous les auspices du Ministère pour visiter ses implantations, examiner les problèmes de peuplement et échanger des observations et des idées notamment sur le logement des immigrants, la construction de villes nouvelles et la rénovation de logements anciens. Les membres de l'Association ont partagé des informations sur l'usage des pouvoirs de zonage pour construire des logements abordables et créer des quartiers qui verseraient des contributions spéciales pour améliorer l'urbanisme où il le faut. Les Ministres de la construction et du logement ainsi que d'éminents spécialistes israéliens ont visité à deux reprises des emplacements aux États-Unis dans le cadre de voyages d'étude organisés par

l'Association; c) International Urban Development Association : l'Association a organisé avec celle-ci des conférences, dont une à Paris en novembre 2007 intitulés « Housing the public sector ». Un représentant de l'Association a fait un exposé sur les programmes de construction de logements ouvriers contenant notamment des informations sur ceux que financent les employeurs aux États-Unis. Par ailleurs, il a été invité à faire un exposé à la conférence de l'Association, tenue à Gdansk (Pologne) en mai 2008, sur la construction de hauts immeubles dans des villes historiques; d) Chartered Institute of Housing, Royaume-Uni : les rapports que l'Association entretient avec cet institut sont axés sur l'échange d'informations, de pratiques optimales et sur l'octroi de bourses de spécialisation classique. Des membres de l'Association ont assisté en mai 2006, 2007 et 2008 à des réunions annuelles de l'Institut à Harrogate (Angleterre); et en décembre 2008, lors d'une réunion régionale à Harrogate, un membre a parlé des stratégies de lutte contre les comportements antisociaux dans les logements sociaux; e) Canadian Housing and Renewal Association : les liens que l'Association entretient avec elle portent sur l'échange d'informations et de pratiques optimales. Des représentants de la NAHRO ont participé à des conférences annuelles organisées par l'Association au cours de la période considérée; f) réunions trinationales : depuis 1989, la NAHRO, le Chartered Institute of Housing et la Canadian Housing and Renewal Association ont organisé ensemble une réunion biennale d'échanges de pratiques optimales en matière de logement et de développement communautaire. La NAHRO a invité 15 à 20 professionnels à se joindre à plusieurs collègues du Royaume-Uni et du Canada auxquels s'ajoutent parfois des représentants de l'Afrique du Sud, de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie. Les sessions de quatre jours, tenues à Édimbourg et Glasgow (Écosse) en septembre 2006 puis à Toronto (Canada) en septembre 2008 ont porté sur la rénovation, l'intégration des services au logement, la création de systèmes de crédits au logement, la participation des résidents et l'action de jeunes professionnels dans ce domaine; g) partenariat entre l'Association et l'Université du Delaware : elle ont organisé ensemble en avril 2006, à l'intention des professionnels du logement et de jeunes diplômés, un voyage d'une semaine aux Pays-Bas pour y étudier des modèles de développement urbain viables, le logement social dans le contexte de la préservation historique, l'élaboration et la gestion de nombreux programmes de construction de logements sociaux et le déblocage de logements sociaux dans des tours.

3. Association des femmes du Pacifique et d'Asie du Sud-Est (Statut consultatif accordé en 1953)

I. Introduction

L'Association des femmes du Pacifique et d'Asie du Sud-Est a pour objectifs : a) de raffermir les liens pacifiques entre les femmes de toutes les régions du Pacifique et de l'Asie du Sud-Est en les rapprochant et en renforçant leur amitié; et b) de les amener à coopérer à l'étude et à l'amélioration des conditions sociales, économiques et culturelles. Les 23 associations nationales qu'elle regroupe ont leurs statuts propres comportant les priorités autochtones dans le cadre de l'association internationale mère. Les membres s'intéressent aux personnes défavorisées, vulnérables, déplacées et aux orphelins. L'Association se flatte et s'honore de la diversité sociale, ethnique, religieuse et économique de ses membres. Elle poursuit ses objectifs qu'elle a du reste élargis depuis la dernière période considérée,

notamment par les liens d'amitié entre la Fédération de Russie et l'Australie, la Thaïlande et la Chine, le Japon et la République de Corée, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et l'Australie; un programme d'échange d'étudiants : deux jeunes fidjiennes ont passé deux mois et demi de formation pratique à l'Institut malaisien d'agronomie, une assistance financière : 5 000 dollars à Mercy Malaysia pour aider à la reconstruction à Banda Aceh après le tsunami de 2005, et 5 000 dollars à Mercy Indonesia pour la reconstruction à Jogjakarta à la suite des dégâts causés par le séisme de 2006; l'appui aux projets de création de revenus à l'intention des femmes, par exemple avec les machines à coudre et l'assistance au maraîchage pour les membres de l'Association en Papouasie-Nouvelle-Guinée et aux Îles Salomon; l'appui et la participation à des initiatives gouvernementales par l'adhésion à l'Australian Women's Coalition visant à améliorer la qualité de vie des familles aborigènes en Australie; des programmes d'alphabétisation et l'aide à la construction d'écoles et à l'octroi de bourses à des enfants issus de milieux défavorisés; la concertation avec des organismes communautaires pour l'aide aux marginales, avec des prisons de femmes, des refuges pour femmes maltraitées et des groupes d'action contre la traite des femmes; et la fourniture d'un soutien financier à des femmes de plus de 25 ans qui reprennent leurs études supérieures pour les terminer.

Liens/affiliations : toutes les associations nationales membres sont étroitement liées aux organismes gouvernementaux compétents pouvant inclure des ministères de la condition féminine, de l'environnement, de l'éducation, du développement social et, là où il en existe, des conseils de paix. Il faut noter que de nombreuses femmes de l'Association sont aussi membres d'ONG locales et d'organisations de la société civile, d'associations des Nations Unies, du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), d'associations nationales de femmes et d'organisations internationales telles que Soroptimist International, la Croix-Rouge et l'Association mondiale des guides et éclaireuses. L'Association se félicite de pouvoir coopérer avec elles et d'autres organisations de femmes, ce qui lui permet de prendre une part importante à la prise collective de décisions. Tous ces liens constituent autant d'outils puissants pour évoluer vers la paix, que l'Association tente d'exploiter chaque fois que possible. Malgré sa situation financière difficile, elle a fait de grands frais pour moderniser son ancien site Web en vue d'intensifier les débats sur les programmes interinstitutions et encourager les projets visant à promouvoir les activités des Nations Unies auprès de ses membres. Le site Web a servi à informer et sensibiliser ses membres et à en recruter. Des liens renvoyant aux sites Web des organismes des Nations Unies pertinents ont été prévus pour faciliter l'accès direct à ses membres.

II. Contribution de l'Organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires : l'Association contribue aux travaux de l'ONU par le plaidoyer et par sa participation à des journées des Nations Unies comme la Journée internationale de la femme, le 8 mars; la Journée internationale de la paix, le 21 septembre; la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le 25 novembre; la Journée des droits de l'homme, le 10 décembre; la Journée internationale du bénévolat au service du développement économique et social, le 5 décembre, et d'autres journées internationales présentant un intérêt

particulier pour ses membres. Ses réunions triennales ont consacré une session à l'ONU, des intervenants d'organismes des Nations Unies représentant divers aspects de l'action de solidarité de l'ONU. L'Association est accréditée auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York, Genève et Vienne et auprès de ses organes subsidiaires, d'UNIFEM, de l'UNICEF, de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique à Bangkok. Elle est également accréditée auprès du Département de l'information.

Ses représentantes ont participé aux réunions de l'ONU sur le thème « Halte à la violence » et à la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes; l'Association a été représentée à la dix-huitième célébration annuelle de la Journée internationale pour les personnes âgées, le 1^{er} octobre 2008 à New York; à la Conférence sur la coopération œcuménique et la protection des droits de l'homme, en septembre 2008 à Genève; au Comité des droits de l'homme en 2008 à Genève; à la célébration du soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le 9 décembre 2008 à Genève. Des représentants de l'ONU ont recommandé à l'Association d'approuver des initiatives des Nations Unies dont les suivantes : l'Association a souscrit à la campagne en faveur de la création d'une assemblée parlementaire à l'ONU, en juillet 2008; elle a appuyé la résolution 1820 (2008) du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité et elle a été signataire d'une déclaration commune sur l'élimination de l'extrême pauvreté, condition de la jouissance pleine et effective du droit fondamental à la paix, et signataire de la campagne d'UNIFEM intitulée « Halte à la violence contre les femmes »; elle a souscrit à une déclaration commune d'organisations non gouvernementales sur l'étude et l'apprentissage des droits de l'homme; et elle a signé la déclaration que le Groupe de travail sur la situation des filles du Comité des ONG auprès de l'UNICEF a rédigée sur le partage, dans des conditions d'égalité, des responsabilités entre les femmes et les hommes, en particulier des soins dispensés dans le contexte du VIH/sida.

Des représentants de l'ONU ont prôné la création d'un organisme de femmes indépendant, égal à d'importants organismes tels que l'UNICEF et le Fonds des Nations Unies pour le développement (PNUD), et dont le chef aurait le rang de Secrétaire général adjoint et rendrait compte au Conseil économique et social. Ils ont souscrit à un mouvement dirigé par le Centre for Women's Global Leadership et que d'autres ont appelé « réforme architecturale de l'égalité des sexes ». L'Association était une des nombreuses ONG à avoir signé une pétition en ligne demandant la désignation d'un représentant spécial sur la violence à l'égard des enfants. Elle est membre de la Conférence des ONG dotées du statut consultatif auprès de l'ONU et a siégé à son conseil pour deux mandats, jusqu'à la fin de 2007.

Coopération avec des organes ou institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain : À l'issue de près de deux ans de planification et de révisions auxquelles l'Association a participé, la formation à la prévention des crises et au renforcement des capacités de relèvement est sur le point de démarrer au Centre du PNUD pour le Pacifique à l'intention de professionnels de haut rang pour en faire une communauté de praticiens et doter de moyens d'action accrus les acteurs stratégiques qui constituent l'ossature de la prévention des crises et du relèvement dans le Pacifique. Les membres internationaux et régionaux de l'Association s'efforceront à tout moment d'appuyer ces travaux. Ses représentantes ont participé aux sessions ci-après : réunions générales du Groupe de travail de l'UNICEF sur la

situation des filles. Un membre de l'Association a été choisi pour siéger au conseil de ce groupe; sessions annuelles du séminaire de la Commission de la condition de la femme consacrées à l'intégration des femmes dans le processus politique, cénacles sur la situation des filles; séminaire sur le financement de l'égalité des sexes dans l'éducation; et séminaire visant à aider les filles à trouver du travail par des voies inédites. Le Comité des ONG auprès d'UNIFEM a ses réunions mensuelles : une membre de l'Association a été désignée comme son « historienne archiviste », ce qui lui a valu un poste au Comité exécutif. L'Association a aidé à constituer le Groupe de travail sur la violence à l'égard des femmes et en est devenue membre.

Activités liées aux objectifs du Millénaire pour le développement : La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement est vue comme une importante étape vers la paix mondiale. L'Association a adopté ces objectifs afin de les mener à bien dans son programme, en particulier l'Objectif 3 : promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, qui constitue l'axe principal des activités de l'Association au cours des prochaines années, et des associations nationales membres se sont engagées à mettre en œuvre des projets liés à l'amélioration de leur situation culturelle, économique et sociale. Il s'agit notamment du mentorat et de l'autonomisation des rurales; des réformes juridiques permettant de protéger et de garantir les droits des femmes; de l'adhésion aux comités locaux sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes; de l'instauration de partenariats et de la création de ministères de la condition féminine; de la sensibilisation des électeurs et des candidates; de l'action en faveur de la formation des membres au renforcement des capacités; de l'octroi de bourses à des jeunes femmes issues de milieux défavorisés; et de la fourniture d'une aide financière à des écoles pour jeunes femmes aux résultats scolaires modestes et à des initiatives de lutte contre la traite des personnes. L'Association a approuvé un projet pour former chaque responsable de projet visant l'OMD3 dans chaque association nationale membre à l'élaboration et à la mise en œuvre d'activités allant dans ce sens dans leur pays. À la conférence internationale de 2007, il a été encourageant de noter que des associations nationales membres s'étaient engagées dans des activités se rapportant à un ou plusieurs objectifs du Millénaire pour le développement et que les huit étaient tous couverts dans une certaine mesure.

Activités à l'appui de principes mondiaux : Des représentantes de l'Association ont été choisies pour leur attachement à ses objectifs et leur appui aux travaux de l'ONU et de ses organes subsidiaires ainsi qu'en raison de leur résidence par rapport aux divers bureaux des Nations Unies. En avril 2006, à Jakarta, un représentant de l'Indonésie a participé à la soixante-deuxième session de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique.

Autres réunions : À la dernière Conférence de l'Association tenue à Auckland en mars 2007 et intitulée « Women making a difference for peace » (Femmes pour la paix), les membres ont convenu d'étendre la vocation de l'Association compte tenu des effets que les facteurs tels que les droits sociaux, économiques et humains, le manque de débouchés et l'inégalité ont sur le désir des peuples de vivre en paix et en harmonie. L'Association est affiliée à Asia Pacific Women's Watch, All India Women's Congress et All Pakistan Women's Congress.

Activités de paix : L'importance accordée à la paix s'est traduite par la désignation d'une ambassadrice pour la paix chargée de conseiller le Conseil

international et les associations nationales membres en la matière. Quatre membres de l'Association ont été proposés pour le « 1000 Women for the Nobel Peace Prize 2005 » (Mille femmes pour le prix Nobel de la paix en 2005). L'Association a été représentée à la Women's International League for Peace and Freedom par une membre australienne. Leur slogan traduit ce que l'Association symbolise : « Qui veut la paix, vit la paix, prépare la paix et œuvre pour la paix ». Certaines de ses membres ont participé à des cérémonies œcuméniques organisées le jour même ou vers la date de la Journée internationale de la paix, le 21 septembre. Des groupes de l'Association ont tenté, en planifiant leurs programmes, d'inclure un volet sur la paix; un projet intitulé « Design for young peace » (La paix et les jeunes) visant les écoliers est en cours aux îles Cook et à Fiji. Plusieurs particuliers et associations nationales membres ont adopté des projets dits « Virtues Projects » approuvés par l'ONU dans les écoles, les communautés et les prisons. La production intitulée « Peace Songs » (chants de paix), financée par l'UNICEF et composée par un ancien ambassadeur de la paix, a été largement diffusée auprès des associations membres nationales et autres. Elle a été surtout utilisée par des enseignants pour promouvoir la paix et la danse dans les écoles.

4. People with Disability Australia (Statut consultatif spécial accordé en 2005)

I. Introduction

Buts, objectifs et principaux domaines d'action de l'organisation : People with Disability Australia est une organisation australienne de défense des droits et des intérêts des personnes handicapées. Fondée en 1980 à la veille de la proclamation de l'Année internationale des personnes handicapées par l'Assemblée générale (1981), elle s'efforce de leur donner les moyens de se faire entendre. Soucieuse du respect du cadre international des droits de l'homme, elle dispense des services dans les volets suivants : mobilisation individuelle, collective et généralisée, protection des consommateurs handicapés, information, éducation et formation. Nous sommes essentiellement responsables envers les personnes handicapées et leurs organisations. Notre souci premier est de promouvoir les principes de l'auto-assistance et de la représentation des personnes handicapées par des personnes handicapées.

II. Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires ou aux conférences et aux réunions des Nations Unies :

Au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York : a) Cinquième session du Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale globale et intégrée pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées. Les représentants de l'organisation ont participé aux travaux de cette réunion et ont coopéré étroitement avec le Gouvernement australien et d'autres délégations afin d'infléchir les positions concernant les principaux enjeux relatifs aux projets d'articles; b) sixième session du Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale globale et intégrée pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées. Les représentants

de l'organisation ont participé aux travaux de cette réunion et, en collaboration avec la National Association of Community Legal Centres (association nationale des centres de droit communautaires), ont distribué un répertoire de textes au début des négociations et sont intervenus plus avant lors des négociations, lorsqu'ils en ont reçu l'autorisation; c) septième session du Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale globale et intégrée pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées. Les représentants de l'organisation ont participé aux travaux de cette réunion et, avec le concours de la National Association of Community Legal Centres (association nationale des centres de droit communautaires), sont intervenus lors des négociations sur la prise en considération des femmes et des enfants handicapés, la reconnaissance de la personnalité juridique dans des conditions d'égalité, l'accès à la justice et à la santé, à l'éducation et sur un mécanisme de contrôle international; d) trente-quatrième session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (2006). Les représentants ont participé à la présentation du rapport d'ONG australiennes sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et ont fait pression sur le Comité s'agissant des droits fondamentaux des femmes en Australie; e) huitième session du Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale globale et intégrée pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées (2006). Les représentants de l'organisation ont participé aux travaux de cette réunion, ont communiqué un rapport sur leurs consultations avec les membres et les parties prenantes et sont intervenus de manière conséquente lors des négociations, lorsqu'ils en ont reçu l'autorisation.

À Bangkok : a) Dixième session du Groupe de travail thématique sur les questions liées aux handicapés, de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) (2005). Les représentants de l'organisation ont participé aux travaux de cette réunion et ont activement contribué à l'examen des questions ayant trait à l'éducation pour tous, l'emploi et l'atténuation de la pauvreté ainsi qu'au projet d'une convention des Nations Unies pour les personnes handicapées; b) atelier de la CESAP sur l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Cadre d'action du Millénaire de Biwako pour une société intégrée, sans obstacles et fondée sur le respect des droits au bénéfice des handicapés de la région de l'Asie et du Pacifique (octobre 2005). Les représentants de l'organisation ont assisté à ces travaux et ont participé activement aux débats sur le Cadre d'action du Millénaire de Biwako, la planification des initiatives, et les techniques de surveillance et d'évaluation participatives du point de vue des handicapés; c) première session de la réunion de coordination des parties prenantes du Cadre d'action du Millénaire de Biwako (juillet 2006). Les représentants de l'organisation ont participé aux groupes de travail chargés de formuler des recommandations en vue de la mise sur pied de la réunion Biwako plus 5; d) réunion intergouvernementale de haut niveau sur l'examen à mi-parcours de la Décennie Asie-Pacifique pour les handicapés (2003-2012) (septembre 2007). Les représentants de l'organisation y ont assisté et, de concert avec Disability Promotion and Advocacy Vanuatu, ont fait une déclaration à cette occasion.

Nadi (îles Fidji) : Réunion du groupe d'experts sur le handicap dans le Pacifique pour le renforcement de la mise en œuvre du Cadre d'action du Millénaire de Biwako (mars 2007). Les représentants de l'organisation ont assisté à cette réunion et participé aux débats, ont centralisé et présenté les communications émanant de la région Pacifique aux fins de l'examen quinquennal des résultats du

Cadre d'action du Millénaire de Biwako et ont examiné les moyens d'améliorer la coordination régionale.

Coopération avec les organismes ou les institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain ou au Siège : a) Table ronde consacrée à la dimension incapacités, mise sur pied par l'organisation à l'intention du Rapporteur spécial sur le logement convenable, lors de son passage en Australie en 2006; b) établissement de rapports officieux d'organisations non gouvernementales au titre du processus d'examen conduit par les organes conventionnels dans le cadre de la Convention relative aux droits de l'enfant (2005), du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (2008) et du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (2007 et 2008).

Initiatives prises à l'appui des objectifs de développement convenus au niveau international : Le Cadre d'action du Millénaire de Biwako a élaboré un plan d'action visant à faire reculer la pauvreté et à réaliser les droits fondamentaux des personnes handicapées de la région Asie-Pacifique. Les activités suivantes ont été menées conformément au Cadre d'action du Millénaire de Biwako.

Organisations d'auto-assistance des personnes handicapées : a) Au cours de la période considérée, contribution au développement du Forum du Pacifique sur le handicap, qui sert de centre de coordination pour les organisations de personnes handicapées de la région Pacifique; b) au cours de la période considérée, assistance technique suivie et appui concret dispensés aux organisations de personnes handicapées des îles du Pacifique; c) en association avec Disability Promotion and Advocacy Vanuatu, l'organisation a organisé en juillet 2005 un atelier consacré aux techniques de mobilisation et à la planification des initiatives dans le contexte de la protection des droits de l'homme; d) en association avec des organismes d'aide au développement, l'organisation a créé et mis en œuvre en octobre 2008 à Canberra, Sydney et Melbourne (Australie) un programme de développement de l'aptitude à la direction et de mise en valeur des compétences professionnelles à l'intention de 21 représentants handicapés appartenant à des organisations de personnes handicapées de la région Asie-Pacifique.

Femmes handicapées : a) Au cours de la période considérée l'organisation a dispensé une assistance technique suivie et un appui concret aux coordonnatrices des organisations de personnes handicapées des îles du Pacifique ainsi qu'aux réseaux de femmes handicapées; b) en juillet 2006 à Lae, province de Morobe (Papouasie-Nouvelle-Guinée), l'organisation a créé et mis en œuvre, en association avec le Morobe Disabled Agency, un séminaire national de formation à l'aptitude à la direction à l'intention des handicapées de Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Initiatives prises à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement : Au cours de la période considérée et en association avec des organismes d'aide au développement, l'organisation a encadré et supervisé la création de l'Australian Disability and Development Consortium qui axe la mobilisation du public, l'utilisation des compétences et les activités sur l'intégration des personnes handicapées aux activités de développement avec promotion de leurs droits et sur leur inclusion dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

5. War Resisters International (Internationale des résistant(e)s à la guerre) (Statut consultatif spécial accordé en 1973)

I. Introduction

L'Internationale des résistant(e)s à la guerre a été créée en 1921. Sa déclaration de principe est la suivante : « La guerre est un crime contre l'humanité. C'est pourquoi je suis résolu(e) à n'aider à aucune espèce de guerre et à lutter pour l'abolition de toutes les causes des guerres ». Au cours de la période considérée (2005-2008), l'organisation a organisé plusieurs manifestations importantes : a) en 2005 : à Séoul, réunion du Conseil de l'organisation et séminaire intitulé « Paix en Asie du Nord-Est ». Pour de plus amples informations, veuillez consulter : <http://wri-irg.org/books/seoul-reader.htm> (conference reader) et <http://wri-irg.org/news/2005/reportseminar-en.htm> (rapport); b) en 2006 : vingt-quatrième Conférence triennale intitulée « La mondialisation de la non-violence » à Eringerfeld (Allemagne). Pour de plus amples informations, veuillez consulter : <http://wri-irg.org/tri2006:en/reader-en.htm>; c) en 2007 : séminaire international intitulé « Militarisme et genre », à Newe Shalom/Wahat al Salaam (Israël); d) en 2008 : « International Non-violence Training Exchange » (Échanges internationaux sur la formation à la non-violence) à Bilbao (Espagne). Le programme de travail a porté essentiellement sur le droit à l'objection de conscience et sur la non-violence.

II. Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies sur le terrain ou au Siège

L'Internationale des résistant(e)s à la guerre et l'Organisation des Nations Unies : De 2005 à 2008, l'organisation a participé notamment aux travaux de la Commission des droits de l'homme, qu'a remplacée le Conseil des droits de l'homme, et du Comité des droits de l'homme. Elle a également communiqué des informations au Groupe de travail sur la détention arbitraire. Il s'agit des rapports suivants : a) rapport à l'intention du Comité des droits de l'homme (2005) concernant la Grèce et l'article 18 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Pour de plus amples informations, veuillez consulter : <http://wri-irg.org/news/2005/greece05a-en.htm>; b) rapport intitulé « United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland: Human Rights and the Armed Forces » (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord : les droits de l'homme et les forces armées) (2007). Pour de plus amples informations, veuillez consulter : <http://wri-irg.org/news/2007/uk2007-unreport-en.htm>. L'organisation a par ailleurs fait des exposés oraux sur le Comité des droits de l'homme sur la situation des objecteurs de conscience au service militaire (sur l'objection de conscience en Grèce) et devant la Commission des droits de l'homme en 2005 (sur l'objection de conscience en Érythrée; voir <http://wri-irg.org/node/2918>).

S'agissant du Groupe de travail sur la détention arbitraire, l'organisation a présenté des dossiers sur des objecteurs de conscience en Colombie et en Turquie, qui ont abouti en 2008 à des prises de position du Groupe appuyant l'avis n° 8/2008 (Colombie) et l'avis n° 16/2008 (Turquie). Lors de leur séjour en Colombie en 2007 et 2008, les représentants de l'organisation ont parlé avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à Medellin et à Bogotá. L'organisation a des représentants accrédités à New York

6. Women's Learning Partnership for Rights, Development and Peace (Statut consultatif spécial accordé en 2005)

I. Introduction

Buts et objectifs de l'organisation : Women's Learning Partnership exerce ses activités aux côtés d'organisations locales autonomes du monde du Sud qui visent à construire un monde où l'exercice du pouvoir est démocratique et probe et où les droits fondamentaux des femmes sont reconnus et protégés. Notre objectif consiste à : a) renforcer les capacités des organismes partenaires et des groupes de femmes afin d'accroître l'efficacité et la viabilité des activités menées; b) à l'échelon régional et international, renforcer tant les réseaux que les campagnes menées en vue de promouvoir l'égalité entre les sexes; c) inculquer par des formations locales l'aptitude à la direction et aux technologies de l'information et des communications afin de favoriser la participation civique; et d) créer des programmes et des publications spécifiques au milieu socioculturel, utilisables dans la formation et le partage des connaissances.

Élargissement du domaine d'activités : Les objectifs et programmes exposés dans le document de 2004 demeurent les mêmes, mais l'organisation comprend désormais 20 organismes dans 20 pays, dont deux en Amérique latine : Afghanistan, Bahreïn, Brésil, Cameroun, Égypte, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Jordanie, Kazakhstan, Kirghizistan, Liban, Malaisie, Maroc, Mauritanie, Nicaragua, Nigeria, Palestine, Turquie et Zimbabwe. Avant 2005, elle comprenait 12 organismes dans 12 pays d'Afrique, d'Asie et du Moyen-Orient. L'ajout de ces organismes partenaires nous a permis d'enrichir notre fonds de connaissances et de ressources, en créant un partenariat à dimension véritablement mondiale. Le budget est passé de 800 000 à 1,5 million de dollars des États-Unis en 2008 en raison de l'élargissement des programmes de renforcement des capacités et de maîtrise des technologies de l'information et des communications et des programmes de formation des femmes et des jeunes à la participation à la vie politique. L'organisation dispense des services directs à 4 000 personnes par an.

II. Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires : La quasi-totalité de nos domaines d'activité s'inspire des objectifs des Nations Unies. L'organisation a apporté son appui à l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ainsi qu'à celle de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité. Notre mise au point de programmes d'études et de stages de formation culturellement appropriés a coïncidé avec les pratiques du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et nos campagnes pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes s'alignent sur les objectifs du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM). L'organisation a participé aux travaux du Conseil économique et social de la manière suivante : a) grâce au soutien financier du FNUAP, elle a mis sur pied un colloque intitulé « Leading to change: eliminating violence against women in muslim societies » (Vers une modification des comportements : l'élimination de la violence à l'égard des femmes dans les sociétés musulmanes), qui a coïncidé avec la quarante-neuvième session de la Commission

de la condition de la femme et avec le dixième anniversaire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (2005); b) grâce à l'appui du FNUAP, l'organisation a mis sur pied une manifestation parallèle lors de la cinquante et unième session de la Commission de la condition de la femme ainsi qu'une manifestation ouverte au public à l'Université Johns Hopkins, l'une et l'autre intitulées « Against all odds: women partnering for change in a time of crisis » (Envers et contre tout : les femmes s'associent pour le changement en temps de crise) (2007); c) la quarante-deuxième session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (2008). L'antenne de l'organisation à Bahreïn, ainsi qu'une délégation de représentantes de ce pays, ont communiqué un rapport officiel d'une organisation non gouvernementale.

Coopération avec les organismes ou les institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain ou au Siège : Les représentants de l'organisation ont mené les activités suivantes : a) la Présidente a collaboré avec les représentants d'organisations non gouvernementales, d'universités et du FNUAP afin de lancer le Women Leaders Intercultural Forum. Les membres de son comité se sont réunis afin de mettre au point un programme annuel de colloques à l'Université de Columbia, où en 2005 la Présidente de l'organisation a prononcé un discours sur la violence à l'égard des femmes; b) la Présidente a rencontré en 2007 le conseiller principal du président du Programme arabe du Golfe pour les organismes de développement des Nations Unies afin de débattre de l'autonomisation des femmes par le biais de l'esprit d'entreprise; c) la Présidente et l'ancienne ambassadrice des États-Unis en Autriche, Swanee Hunt, ont assisté en 2008 aux auditions à la Chambre des représentants des États-Unis de la Sous-Commission des organisations internationales, des droits de l'homme et des activités de contrôle concernant la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité; d) le Directeur exécutif de l'organisation a rencontré en 2008 le chef du Groupe de l'état de droit de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan afin de débattre de l'approche de l'organisation pour la réforme législative et les stratégies connexes en se fondant sur un cadre universel relatif aux droits de l'homme et en bénéficiant de ressources culturelles positives; e) une associée au programme de l'organisation a assisté en 2008 à Washington à la table ronde du Programme des Nations Unies pour le développement sur la participation des femmes à la vie politique dans le monde; f) la Coordinatrice générale de la branche jordanienne a pris la tête de l'organe national qui s'emploie à faire connaître la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité et à élaborer des programmes conduisant à son application. En 2008, cette même branche a permis à des agents de police d'étudier la violence à l'égard des femmes et à des femmes d'étudier le maintien de la paix; g) au cours de la période considérée (2005-2008), la branche palestinienne de l'organisation a incorporé la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité à ses programmes de formation et à ses activités de communication (radio, télévision et bulletins de liaison). En 2008, elle a permis à des facilitateurs d'organiser dans la bande de Gaza des ateliers sur ce sujet; h) la Directrice exécutive de l'organisation et les représentantes de ses organismes partenaires en Égypte, au Liban, en Malaisie, au Maroc, au Nicaragua et au Nigeria ont assisté en 2008 au Cap (Afrique du Sud) à une réunion sur la résolution; i) la Présidente a participé en 2008 à un débat d'experts qui s'est tenu en même temps que le lancement du rapport du FNUAP sur *l'État de la population mondiale 2008. Lieux de convergence : culture, genre et droits de la personne*; j) la branche marocaine a coordonné la campagne régionale de ratification de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des

femmes, intitulée « L'égalité sans réserve » et le mouvement en faveur du retrait des réserves qui renforcent le sexisme. Elle a aussi assuré en 2008 une campagne en ligne par le biais de blogs et de pétitions en arabe, anglais et français.

Initiatives prises à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement : L'organisation a contribué à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en promouvant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (objectif 3) et en mettant en place un partenariat mondial pour le développement (objectif 8). De 2005 à 2008, et à l'appui de l'objectif 3, l'organisation a : a) assuré la formation locale de 6 480 femmes, hommes et jeunes à l'aptitude à diriger, à y former leur famille et leur communauté et à diriger en incorporant les femmes et les groupes sous-représentés; b) équipé trois nouveaux centres de technologies de l'information et des communications et formé localement 860 femmes, hommes et jeunes à ces technologies, aux fins de l'action communautaire et du perfectionnement professionnel; c) alloué 1,5 million de dollars des États-Unis aux organisations de base afin qu'elles mènent à bien les programmes d'autonomisation des femmes; d) publié huit livres/manuels, une pochette multimédias et un documentaire aux fins de la mise sur pied d'ateliers de formation et de campagnes pour l'autonomisation des femmes. L'organisation a agi en partenariat mondial pour le développement, les droits et la paix. Elle comprend un bureau de coordination qui se trouve aux États-Unis et est appuyée par 20 organisations de base en Afrique, en Asie, en Amérique latine et au Moyen-Orient. De 2005 à 2008, et à l'appui de l'objectif 8, l'organisation a : a) attiré l'attention de l'opinion mondiale sur les campagnes locales et régionales en faveur des droits fondamentaux des femmes, notamment par le biais de : la campagne du million de signatures en République islamique d'Iran, qui réclamait l'égalité dans le droit matrimonial, le droit de garde et le droit successoral; la campagne « Revendiquer une citoyenneté égale » pour le droit à la nationalité des femmes arabes; et la campagne « L'égalité sans réserve », qui pousse les gouvernements à accepter le retrait des réserves à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes; b) organisé quatre conférences annuelles avec les organismes partenaires afin d'élaborer une vision commune du mouvement féministe, de partager les données d'expérience et d'étudier les moyens de s'entraider; c) organisé, à l'échelon des différents pays, une planification stratégique et un renforcement des capacités animés par les pairs chez les organismes partenaires et favorisé les programmes d'échange et de parrainage entre ceux d'Afrique; d) diffusé des informations qui, par le biais de 45 alertes par courriel, ont touché chaque fois plus de 15 000 personnes, réponse immédiate aux violations des droits de l'homme dont étaient victimes les organismes partenaires; e) contribué au dialogue Nord-Sud et au partage des connaissances au sein du mouvement féministe international en traduisant des livres consacrés aux campagnes en faveur des droits des femmes; f) développé le Réseau global d'action des femmes pour les enfants, alliance de dirigeantes s'efforçant de réaliser l'objectif 2 (rendre l'enseignement primaire universel) et l'objectif 5 (réduire le taux de mortalité maternelle). L'organisation a été en 2004 la cofondatrice du Réseau, aux côtés du Children's Defense Fund; g) avec le FNUAP et d'autres organisations de femmes, l'organisation a été en 2006 la cofondatrice du Women Leaders Intercultural Forum, qui a pour but de permettre aux femmes de contribuer à la promotion de la compréhension interculturelle. Les femmes souffrant démesurément des effets du sous-développement, toute amélioration de leurs conditions de vie contribue à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. C'est en donnant aux

femmes les moyens de participer pleinement à l'essor de leurs sociétés et en mettant les organisations de femmes considérablement mieux à même de les rendre maîtresses de leur destinée que l'organisation contribue indirectement à la réalisation de l'ensemble des objectifs du Millénaire pour le développement.
